

ASSOCIATION

1+1



**PROCÈS-VERBAL
D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

03 OCTOBRE 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ Le 03 octobre à 19 heures,

Se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Gardouch, les membres de **L'ASSOCIATION 1+1**.

Il a été établie une feuille de présence, où a été notée les membres présents, ainsi que les membres représentés. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

La séance est ouverte.

Il est passé à l'examen des questions de l'ordre du jour :

- 1- Bilan moral de la saison 2024-2025
- 2- Compte de résultats de la saison 2024-2025
- 3- Bilan des manifestations
- 4- Communication
- 5- Informations nouvelle saison 2025-2026
- 6- Election du Conseil d'Administration et du Bureau

1- Présentation et vote du Bilan Moral

Mme Mylène LACRAMPETTE, présidente de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents ainsi que M. le Maire et les représentants de la mairie d'avoir bien voulu assister à l'assemblée générale annuelle de l'association.

Elle rappelle les fonctions de l'association, son histoire, et son impact au sein de la population gardouchoise et ses environs.

Elle énonce l'ordre du jour et présente les membres du Conseil d'Administration et du Bureau pour cette saison 2024-2025, ainsi que leur rôle dans l'association.

Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux intervenants qui rejoignent l'équipe et indique que cette année sera particulière car il s'agit des 20 ans de l'association.

1-1 Bilan des Activités

Cette année l'Association 1+1 a proposé **19 activités, animées par 13 intervenants** sous différentes formes :

➤ **13 activités hebdomadaires (ou bi-mensuelle)** : guitare, batterie, arts plastiques, pilates, capoeira, yoga, méditation, éveil musical & jeux, relaxa-sons, street dance, chant/coaching vocal, danse afro-moderne et ensemble vocal.

➤ **6 activités sous forme de stages** : stage parent/enfant, astronomie (enfant), mosaïque, ateliers créatifs, théorie musicale et pédagogie du bien-être.

Les activités touchent un public enfants / ados/ adultes et se répartissent ainsi :

➤ **6 Activités adultes** : ensemble vocal, yoga, méditation, pédagogie du bien-être et pilates.

➤ **5 Activité enfants** : street dance, éveil musical, relaxa-sons, capoeira, et arts plastiques.

➤ **8 Activités mixtes (enfants/ados/adultes)** : guitare, batterie, ateliers créatifs, mosaïque, stage parent/enfant, astronomie, et chant/coaching vocal.

1-2 Effectif par activité (élèves)

Le total d'inscrits reste encore stable cette année avec un enregistrement de **186 inscriptions** (191 l'an passé).

L'association 1+1 reste de ce fait, une des plus grandes associations de Gardouch.

Trois nouvelles activités ont été proposées cette saison : Street Dance, Ateliers Créatifs et Pédagogie du Bien-Etre.

La majorité des adhérents proviennent de Gardouch et des communes limitrophes (Nailloux, Villefranche de Lauragais, Vieilleville, Montesquieu Lauragais, Avignonet Lauragais, Villenouvelle, Lagarde). Une petite partie provient des départements limitrophes voisins (Aude et Ariège)

Le rayonnement de l'association sur le territoire local se maintient donc toujours de manière importante.

Répartition des élèves par activité (hebdomadaire) :

Activité	Nom de l'intervenant	Nombre d'élèves
Yoga	Nathalie CHARTON	48
Ensemble vocal	Agnese MIGLIORE	22
Eveil Musical	Céline BOYER-GARAVEL	2
Batterie	Jacques MAUPEU-WISE	17
Pilates	Alexia FAVEAUX	51
Capoeira	Erick SANTOS / Marie-Jeanne PILLAIRE	5
Arts Plastiques	Armony MOULIS	6
Guitare	Sébastien SERVANT	10
Relaxa-sons	Céline BOYER-GARAVEL	1
Chant / Coaching Vocal	Laetitia Giraudo	8
Méditation	Céline BOYER-GARAVEL	0
Street Dance	Laetitia Giraudo	4
Danse Afro Moderne	Doria MOUCHOUS	6

Nous constatons que le Pilates et le Yoga sont en tête en tête, devant les activités musicales (chant et instrument).

L'activité Méditation n'enregistre pas d'élèves.

Cette saison, 139 adhérents sont des adultes, et 47 sont des enfants. Ce qui s'explique par le yoga et le pilates, destinés aux adultes, qui enregistrent le plus d'adhérents.

Concernant la proportion hommes/femmes, sur 186 adhérents, nous dénombrons 143 femmes et 40 hommes (tout confondu enfants, ados, adultes).

1-3 Activités Périscolaires

✓ Objectifs :

Le Périscolaire s'inscrit dans le cadre du PEDT (Projet Educatif de Territoire). L'objectif de la mairie de Gardouch est de permettre aux enfants du primaire de découvrir des activités diverses.

L'Association 1+1 a été sollicitée pour proposer des activités culturelles (depuis le début de l'initiative par la mairie de Gardouch, il y a 10 ans). D'autres activités sont proposées par des agents de la mairie et très récemment par une autre association (éveil à l'environnement et l'écologie).

Les activités sont gratuites pour les enfants. **Il s'agit d'une prestation entièrement financée par la mairie.**

✓ **Organisation :**

- La Mairie propose toute l'année en périscolaire les activités : lecture, jeux de société, chorale et sport, du lundi au vendredi. Entre novembre et mai, s'ajoutent les activités de l'association 1+1, le mardi et le vendredi
- De 16h à 17h, deux soirs par semaine (40 mn effectif) mardi et/ou vendredi
- Sur 20 semaines avec un même groupe d'enfant par activité pendant 5 semaines. Entre les vacances de Toussaint et les vacances de printemps.
- 4 Activités proposées par l'association : Chant, Capoeira, Arts plastiques, jeux de coopération.

✓ **Principe :**

Les enfants choisissent les activités qu'ils souhaitent. La mairie, les parents d'élèves avec les enseignantes et l'association 1+1 répartissent les enfants dans les activités.

On privilégie la découverte des activités en inscrivant d'abord les « nouveaux » aux activités avant ceux qui l'ont déjà faite.

✓ **Bilan :**

Malgré le remplacement d'une salle en cours d'année pour l'art plastique, tout s'est bien passé. Toutes les séances ont été faites.

Le budget payé par la mairie pour l'année scolaire 2024-2025, s'élève à 3700 €.

Il s'agit probablement de la dernière année pour le périscolaire, car il n'y a plus de financement de l'Etat pour cela. L'association ne pourra plus faire de propositions d'activités.

1-4 Continuité du Contrat Moral

Le Contrat Moral, établi entre chaque intervenant et l'association, et lancé lors de la saison 2015-2016, est toujours le document de référence de l'association. Les intervenants doivent obligatoirement le remplir et le signer pour pouvoir proposer leur activité au sein de l'association 1+1.

Le contrat moral a pour objectifs :

- D'avoir l'adhésion des intervenants à ces valeurs, qui constitue un élément fédérateur de l'association.
- De structurer l'association (précision de qui fait quoi, cas du périscolaire, rôle et engagement de chacun)
- De préciser et clarifier la situation administrative de chaque intervenant, et trouver le statut qui lui va le mieux.
- De créer un document de référence où chacun se retrouve (l'association et l'intervenant)

Le contrat moral évolue à chaque saison pour s'adapter à toutes les situations, notamment pour les intervenants qui travaillent à travers une autre association ou boîte de production, et les intervenants bénévoles.

1-5 RGPD : Règlement Européen de la Protection des Données

L'association 1+1 a pris un certain nombre de mesures afin d'appliquer les directives du RGPD, applicables depuis le 25 mai 2018 :

- Le consentement « explicite » et « positif » : est demandé dans la fiche d'inscription. Une mention

pour signifier que l'association est conforme au RGPD est précisée. De même, sur le site internet, la conformité au RGPD est signifiée.

- Le droit à l'effacement : Il est mis en pratique à l'association. Nous supprimons les coordonnées des adhérents, à leur demande. Cela est également spécifié dans la fiche d'inscription.

- Le droit à la portabilité des données personnelles : A ce jour pas de demande de la part des adhérents mais cela est facilement applicable.

- Les principes de « protection des données dès la conception » et de « sécurité par défaut » : Il était déjà existant à l'association avant le RGPD : Nous ne diffusons pas les informations fournies par l'adhérent (cela est spécifié dans la fiche d'inscription) Les mails génériques et news letters sont envoyés avec adresses cachées et la base de données est non diffusée à quiconque.

- Les notifications en cas de fuite de données : ce principe est non appliqué car pas nécessaire à ce jour.

2- Présentation et vote du Compte de résultats

2-1 Exposé du compte de résultat

Après lecture du compte de résultat par Mylène Lacrampette pour l'exercice 2024-2025, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2-2 Contrat de prestation pour la plate-forme de gestion

Un contrat de prestation a été signé entre l'association 1+1 et la société Passport Secrétariat (représentée par Marie SOREL) afin de soulager la gestion comptable et administrative de l'association.

Le contrat porte sur la mise à jour de la plate-forme (Kanas), la gestion des adhérents (pointage des fiches d'inscription, suivi des cotisations), la gestion des règlements (dépôts de chèques, état de rapprochement), l'élaboration des budgets pour les demandes de subventions ainsi que l'élaboration du compte de résultat pour l'assemblée générale.

La vérification et la gestion des factures des intervenants sont gérées en amont par deux membres du comité d'administration.

Le règlement des factures des intervenants, ainsi que celles du Périscolaire sont directement traitées par la trésorière de l'association.

L'expérience a été une nouvelle fois concluante et a permis de gérer de manière efficace les tâches administratives. Il reste cependant des points à améliorer concernant la date d'encaissement des chèques, pour les activités commencées en cours d'année (pour éviter les encaissements trop rapprochés), et mieux contrôler les envois des factures des intervenants, pour limiter les relances (mise en place d'un calendrier)

L'association renouvelle donc le contrat avec Passport Secrétariat la saison prochaine.

2-3 Subventions

Pour cette saison, la mairie de Gardouch a alloué à l'association 1+1 une dotation de 1000 €.

3- Bilan des manifestations

3-1 Stages de vacances à la Minoterie (Noël, Hiver et Pâques)

Dans le cadre de notre partenariat avec La Minoterie, nous avons proposé à chaque vacances scolaires des activités gratuites pour les participants, et financées par l'Association 1+1. La Minoterie a fait tourner un

chapeau et nous a rétribuer les recettes (petites).

Les activités que nous avons proposées : Petit Pilates, Pilates Parent/enfant, ballades méditatives, crochet et Marquetterie de paille.

Plusieurs objectifs : faire de la visibilité pour l'association, participer à l'élan solidaire, et mettre en avant les activités.

3-2 Carte Blanche aux associations musicales le 17/05/2025 - Minoterie

Un évènement commun a pu voir le jour suite au désir de plusieurs associations (dont la nôtre) de se regrouper, afin de faire une fête commune

Le thème retenu a été celui de la musique, car il est assez fédérateur. Nous avons donc regroupé 3 associations : 1+1, Bands In Gardouch et Eclotions pour proposer une journée musicale à La Minoterie, sous forme de différentes scènes ouvertes. De 14h à 22H se sont enchaînés différents live et démonstrations avec pour cadre La Minoterie et le cadre idyllique du Canal du Midi. Une plage particulière était réservée pour 1+1 : de 18h à 20h15.

Bilan : très positif. Météo magnifique, et beaucoup de fréquentation toute la journée.

Bémol : La vente des repas n'a pas suffi à rentabiliser la totalité des frais, car une partie des repas étaient gratuits (bénévoles). Cela a donc engendré un déficit (467 €), réparti sur les trois associations.

3-3 Music Show de l'association 1+1 le 07/06/2025 – salle François Mitterrand

Il s'agit du dernier évènement pour clôturer la saison en beauté. Au programme, un concert des élèves de Laetitia (Chant), de Sébastien (Guitare), et une démonstration des élèves de Street Dance (Laetitia)

Bilan : très positif. Les élèves ont bien aimé jouer dans une petite salle plus intimiste. Pour certains qui débutent, cela est plus rassurant.

3-4 Evènements intermédiaires au cours de la saison

- Le Festival des enfants de Capoeira le 8/9 février : l'asso était partenaire de Capoeir'axé, pour la réservation de la salle et pour relayer l'évènement sur notre réseau
- Concert de l'ensemble Vocal (Nomade Vox) à l'église de Marquein le 23/03/25
- Concert des élèves de Laetitia (1+1 et MJC de Villefranche de Lauragais) le 12/04/25 à l'église de Vieilleville.

4- Communication

4-1 Contrat de prestation : Création de Documents

Un contrat de prestation a été signé entre l'association 1+1 et Maud JEANDEL (auto-entrepreneur) pour réaliser les documents de communication de l'association : création d'affiches / fly pour l'évènementiel et de la brochure de présentation des activités.

4-2 Contrat de prestation : Site Web

Le site, référencé à l'adresse suivante : **www. asso1plus1.fr**, a été créé en 2015 par Malom JEANDEL qui en assure la maintenance, la mise à jour et réalise les modifications de structure (à la demande de l'association).

Le site fonctionne toujours très bien, il est régulièrement consulté, surtout en début de saison. Nous enregistrons pour le mois de septembre 2025, 300 visiteurs uniques.

Tous les documents utiles sont téléchargeables : fiche d'inscription, brochure, décharge en cas d'absence de certificat médical.

Un lien d'inscription vers notre newsletters a également été ajouté.

4-3 Newsletters et réseaux sociaux

L'envoi de la newsletters (automatisée via mail shimp) a été nettement améliorée. Le contenu est varié et plus percutant. La fréquence a été augmentée. Cependant nous constatons :

- Taux ouverture < 50 %
- Les newsletters d'octobre et décembre ont le moins bien fonctionné
- Les lecteurs n'utilisent pas les liens hypertextes

Pour les réseaux sociaux (Facebook et Instagram), les compte sont alimentées régulièrement, à partir du contenu transmis par les intervenants. Nous comptabilisons 97 followers sur Facebook et 102 sur Instagram.

4-4 Autres actions de communication

- Partenariat avec l'Office du Tourisme du Lauragais renouvelé
- Mise à jour du site chaque année, pour que les informations de rentrée soit disponibles en août
- Participation au bulletin trimestriel de la mairie
- Conventonnement avec l'ANCV
- Partenariat avec Midi Music renouvelé (prix sur le matériel et possibilité de faire un évènement musical)

5- Informations saison 2025-2026

✓ Le forum des associations a eu lieu **le samedi 06 septembre 2025**, à la salle polyvalente (gymnase), de 9h à 13h. La fréquentation est en baisse. On observe que les gens se renseignent en amont via le site internet ou par téléphone, et que la plupart sont des réinscriptions. Ils ne se déplacent plus pour avoir des informations ou rencontrer les intervenants.

✓ Les cours ont débutés **le lundi 15 septembre 2025** et se termineront fin juin 2026.

✓ Le montant de l'adhésion reste inchangé : Pour les activités annuelles : **10€** individuel et **15€** familial, pour les stages ponctuels : 1€. La part association mensuelle de 3€/adhérent reste inchangée. Soit 27€ pour l'année.

✓ **18 activités** sont proposées sous forme de cours hebdomadaires et/ou en stages. **6 nouvelles activités** sont proposées : Contes et Kamishibaï, ballades méditatives, couture, création jeux vides, création bande dessinée et initiation sophrologie.

✓ Ce qui fait au total pour cette nouvelle rentrée :

- 6** activités musicales
- 5** activités artistiques
- 5** activités bien-être
- 2** activités science

✓ L'activité Capoeira ne reprendra pas.

6- Election du Conseil d'Administration et du Bureau

a. Election du Conseil d'Administration

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 12 membres maximum, dont au moins deux personnes qui ne sont pas des intervenants rémunérés, et qui sont le (la) Président(e) et le/la Trésorier(e).

6 personnes se présentent pour l'élection du nouveau Comité d'Administration, dont 2 ne sont pas des intervenants rémunérés (*)

Mylène LACRAMPETTE (*)
Alice NOMINE (*)
Alexia FAVEAUX
Corinne SABOURDY
Edwige GROLLEAU
Céline BOYER-GARAVEL

Les membres du Conseil d'Administration exerceront leur fonction pour une durée de 1 an. Les membres n'ont aucune observation ou suggestion à formuler.

Ces 6 personnes sont élues à l'unanimité, pour la saison 2025/2026.

b. Election du nouveau Bureau

Membre(s) sortant(s) : Aurélie FONTS

Nombre de postes à pourvoir : 2 obligatoires et 1 facultatif (secrétaire) Membres candidats : Mylène LACRAMPETTE et Alice NOMINE

Sont élus à l'unanimité, pour la saison 2025/2026 :

Présidente : Mylène LACRAMPETTE
Trésorière : Alice NOMINE

Les membres dirigeants exerceront leur fonction pour une durée de 1 an.
Les membres n'ont aucune observation ou suggestion à formuler.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à **21 heures**.




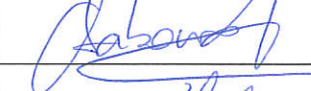



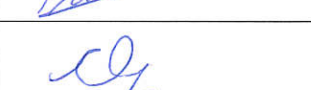





La Présidente
Mylène LACRAMPETTE

La Trésorière
Alice NOMINE

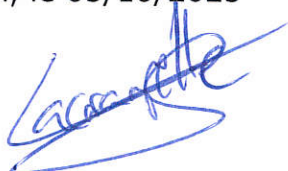


FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'ASSOCIATION 1+1

03 octobre 2025

N°	Nom-Prénom	Présent (O/N)	Représenté par (pouvoir)	Signature
1	MICHEL Ame	X		
2	JEANDEL Naed	X		
3	GODIVEAU Ghélie	O		
4	SABOURDY Corinne	X		
5	VIE Laure	O		
6	Janu Soup	X		
7	Jean del Malom	O		
8	Mabauot Marina	O		
9	Edwige CRAUCAU	O		
10	Boju Gervel	O		
11	Alice Nemihé	O		
12	Myline LACRANETTE	O		
13	Christine Segouffin	N	Myline LACRANETTE	
14	Brigitte Bechu	N	"	"
15	Celine Cantal	N	"	"
16	Anne -Prere Nassa	N	"	"
17	Nichèle Ghintran	N	"	"
18	Pierrec Marchet	N	"	"

Certifié exacte par la présidente
A Gardouch, le 03/10/2025
Signature



FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'ASSOCIATION 1+1

03 octobre 2025

N°	Nom-Prénom	Présent (O/N)	Représenté par (pouvoir)	Signature
19	Ketitia Giando	N	u	u
20	Dominique Bisset	N	u	u
21	Nesse-Neise Guilloud	N	u	u
22	Frédère Goessens	N	u	u
23	J Meduri	N	u	u
24	Daria Pauchon	N	u	u
25	Laura Olivares	N	u	u
26	Mathilde BASUL	N	u	u
27	Hélène Noyrit	N	u	u
28	Laurant BRAAK	N	u	u

Certifié exacte par la présidente
A Gardouch, le 03/10/2025
Signature

